

Mention Complémentaire

Technicien Energies Renouvelables

Option B Energie Thermique

Unité de Formation par Apprentissage
Lycée Jacques Le Caron
ARRAS



Le métier

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire thermique, la bio-masse (notamment le bois énergie), le transfert d'énergie...

Il intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations dimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état.

Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et corrective des installations.

La formation

Formation en 1 an en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : **115** heures

Enseignement technologique et professionnel : **345** heures

Epreuves d'examens en contrôle continu (CCF) et en contrôles ponctuels (CP)

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Jacques Le Caron
 61 Avenue de l'hippodrome
 62000 ARRAS
 Contacter le Directeur Délégué
 Tél. : 03.21.71.17.46
 Mail : ufa.lecaron@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
 Etre âgé entre 16 et 25 ans (dérogation possible)

Etre déclaré apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Etre titulaire d'un BAC Energétique ou Electro technique ou d'un Brevet professionnel IEE (Installation et Equipements Electriques) ou MIGC (Monteur en Installation Génie Climatique)

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise



Les débouchés à l'issue de la formation

Le diplômé est susceptible d'être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, du génie climatique... Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

Les métiers :

- Installateur
- Climaticien
- Chauffagiste

Poursuites d'études possibles :

- Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

